

Direction de l'organisation des Jurys

Rue Adolphe Lavallée, 1

1080 Bruxelles

📞 : www.enseignement.be/jurys

✉ : jurys@cfwb.be

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycles	2021-2022/2
Titre	CESS général
Matière	Sciences économiques

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Intitulé du cours : Sciences économiques

Equivalent horaire scolaire : 4h.

●●● Programme(s)

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=RechercheProg>.

📁 **Numéro des programmes** : 07/2000/247 (5^{ème} année) **ET** 84/2001/247 (6^{ème} année)

📁 **Liens** :

📄 : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/07-2000-247.pdf>

📄 : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/84-2001-247.pdf>

●●● Titre visé et type d'enseignement

Titre : Certificat d'enseignement secondaire du troisième degré pour l'enseignement général (CESS).

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016, portant sur l'organisation des Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire.

II. Organisation de l'examen

••• Modalités de passation

Type d'examen : écrit.

Durée : 3 heures.

••• Matériel

Matériel autorisé et/ou requis : calculatrice non graphique, dictionnaire **orthographique**, stylos, cartouches, effaceur, stylos bille, crayons de couleur (3 sauf rouge ou rose), Tipp-Ex, latte, rapporteur, crayon gris, gomme et le matériel scolaire de base.

Matériel refusé : tout matériel électronique ou informatique tels que smartphone, tablette, montre connectée, etc. et dictionnaire des noms communs/propres (avec définitions), stylos effaçables, feuilles de brouillon, etc.



Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

••• Exemples d'anciens examens

La Direction des Jurys de l'enseignement secondaire ne fournit aucun ancien examen.

••• Consignes d'examen

Il est nécessaire et primordial de se référer aux programmes et référentiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour se préparer à l'examen. Les thèmes, notions importantes, compétences et savoir-faire seront issus de ces programmes dont vous pouvez trouver la référence au point I.

Les examinateurs ne sont pas dans l'obligation d'interroger les candidats sur l'ensemble des savoirs, compétences et savoir-faire répertoriés dans les programmes succinctement présentés ci-après.

5^{ème} année

Economie générale	• Les fondements de la microéconomie • Le comportement du consommateur • La théorie du producteur • Le marché des produits
Economie financière	• La banque • La bourse de valeurs mobilières
Droit social	• Les relations individuelles du travail • Le contrat de travail • Les relations collectives du travail
Economie de l'entreprise	• Les mécanismes comptables de base

6^{ème} année :

Economie générale	• La monnaie • L'échange international • La comptabilité nationale • Les variations de l'activité économique • Les systèmes économiques • La politique économique
Droit fiscal	• La fiscalité : outil du processus démocratique ? • L'impôt de la personne physique : de la déclaration au recouvrement
Economie de l'entreprise	• La structure de l'entreprise • Les fonctions de l'entreprise

III. Annexes

••• Plan comptable

Le plan comptable annexé au présent document sera joint au questionnaire lors de l'examen. Il ne doit pas être mémorisé.

CLASSE 6. - CHARGES

60 APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES

- 600 Achats de matières premières
- 601 Achats de fournitures
- 602 Achats de services, travaux et études
- 603 Sous-traitances générales
- 604 Achats de marchandises
- 605 Achats d'immeubles destinés à la revente
- 608 Remises, ristournes et rabais obtenus sur achats
- 609 Variations de stocks

61 SERVICES ET BIENS DIVERS

- 610 Loyers et charges locatives
- 611 Entretien et réparation (fournitures et prestations)
- 612 Fournitures faites à l'entreprise
- 613 Rétributions de tiers
- 614 Annonces, publicité, propagande et documentation
- 615 Sous-traitants

62 REMUNERATIONS, CHARGES SOCIALES ET PENSIONS

- 620 Rémunérations et avantages sociaux directs
- 621 Cotisations patronales d'assurances sociales
- 623 Autres frais de personnel
- 624 Pensions de retraite et de survie
- 63 AMORTISSEMENTS, REDUCTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- 630 Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations
- 631 Réductions de valeur sur stocks
- 632 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution
- 633 Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an
- 634 Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus
- 635 Provisions pour pensions et obligations similaires
- 636 Provisions pour grosses réparations et gros entretiens
- 637 Provisions pour autres risques et charges

64 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

- 640 Charges fiscales d'exploitation
 - 641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
 - 642 Moins-values sur réalisations de créances commerciales
 - 643 à 648 Charges d'exploitations diverses
 - 649 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de restructuration
- 65 CHARGES FINANCIERES**
- 650 Charges des dettes
 - 651 Réductions de valeur sur actifs circulants

- 652 Moins-values sur réalisation d'actifs circulants
- 653 Charges d'escompte de créances
- 654 Différences de change
- 655 Ecart de conversion des devises
- 656 Frais de banques, de chèques postaux
- 657 Commissions sur ouvertures de crédit, cautions, avais
- 658 Frais de vente des titres

66 CHARGES EXCEPTIONNELLES

- 660 Amortissements et réductions de valeur exceptionnels
- 661 Réductions de valeur sur immobilisations financières
- 662 Provisions pour risques et charges exceptionnels
- 663 Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés
- 664 à 668 Autres charges exceptionnelles
- 664 Pénalités et amendes diverses
- 665 Différence de charge
- 669 Charges exceptionnelles transférées à l'actif en frais de restructuration

67 IMPOTS SUR LE RESULTAT

- 670 Impôts belges sur le résultat de l'exercice
- 671 Impôts belges sur le résultat d'exercices antérieurs
- 672 Impôts étrangers sur le résultat de l'exercice
- 673 Impôts étrangers sur le résultat d'exercices antérieurs

68 TRANSFERTS AUX RESERVES IMMUNISEES

69 AFFECTATION DES RESULTATS

- 690 Perte reportée de l'exercice précédent
- 691 Dotation à la réserve légale
- 692 Dotation aux autres réserves
- 693 Bénéfice à reporter
- 694 Rémunération du capital
- 695 Administrateurs ou gérants
- 696 Autres allocataires

CLASSE 7. - PRODUITS

70 CHIFFRE D'AFFAIRES

- 700 à 707 Ventes et prestations de services
- 700 Ventes de marchandises
- 701 Ventes de produits finis
- 702 Ventes de déchets et rebuts
- 703 Ventes d'emballages récupérables
- 704 Facturations des travaux en cours (associations momentanées)
- 705 Prestations de services
- 706 Pénalités et dédits obtenus par l'entreprise
- 708 Remises, ristournes et rabais accordés

71 VARIATION DES STOCKS ET DES COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

- 712 Des en cours de fabrication
- 713 Des produits finis
- 715 Des immeubles construits destinés à la vente
- 717 Des commandes en cours d'exécution

72 PRODUCTION IMMOBILISEE
74 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

- 740 Subsidés d'exploitation et montants compensatoires
- 741 Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
- 742 Plus-values sur réalisations de créances commerciales
- 743 à 749 Produits d'exploitation divers
- 743 Produits de services exploités dans l'intérêt du personnel
- 744 Commissions et courtages
- 745 Redevances pour brevets et licences
- 746 Prestations de services (transports, études, etc...)
- 747 Revenus des immeubles affectés aux activités non professionnelles
- 748 Locations diverses à caractère professionnel
- 749 Produits divers

75 PRODUITS FINANCIERS

- 750 Produits des immobilisations financières
- 751 Produits des actifs circulants
- 752 Plus-values sur réalisations d'actifs circulants
- 753 Subsidés en capital et en intérêts
- 754 Différences de change
- 755 Ecart de conversion des devises
- 756 à 759 Produits financiers divers
- 756 Produits des autres créances
- 757 Escomptes obtenus

76 PRODUITS EXCEPTIONNELS

- 760 Reprises d'amortissements et de réductions de valeur
- 761 Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
- 762 Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles
- 763 Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés
- 764 Autres produits exceptionnels

77 REGULARISATIONS D'IMPOTS ET REPRISES DE PROVISIONS FISCALES
79 AFFECTATION AUX RESULTATS

- 790 Bénéfice reporté de l'exercice précédent
- 791 Prélèvement sur le capital et les primes d'émission
- 792 Prélèvement sur les réserves
- 793 Perte à reporter

Comptes de résultat

CLASSE 1. FONDS PROPRES, PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DETTES A PLUS D'UN AN	10 CAPITAL	100 Capital souscrit ou capital personnel
		101 Capital non appelé
		109 Compte de l'exploitant
	11 PRIMES D'EMISSION	
	12 PLUS-VALUES DE REEVALUATION	120 Plus-values de réévaluation sur immobilisations incorporelles
		121 Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles
		122 Plus-values de réévaluation sur immobilisations financières
		123 Plus-values de réévaluation sur stocks
		124 Reprises de réductions de valeur sur placements de trésorerie
	13 RESERVES	130 Réserve légale
CLASSE 2. FRAIS D'ETABLISSEMENT. ACTIFS IMMOBILISES ET CREANCES A PLUS D'UN AN		131 Réserves indisponibles
		132 Réserves immunisées
		133 Réserves disponibles
	14 BENEFICE REPORTE (ou PERTE REPORTEE)	
	15 SUBSIDES EN CAPITAL	150 Montants obtenus
		151 Montants transférés aux résultats
	16 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
	17 DETTES A PLUS D'UN AN	170 Emprunts subordonnés
		171 Emprunts obligataires non subordonnés
		172 Dettes de location-financement et assimilées
CLASSE 3. STOCK ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION		173 Etablissements de crédit
		174 Autres emprunts
		175 Dettes commerciales
		176 Acomptes reçus sur commandes
		178 Cautionnements reçus en numéraires
		179 Dettes diverses
	20 FRAIS D'ETABLISSEMENT	
	21 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
	22 TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	220 Terrains
		221 Constructions
CLASSE 4. CREANCES ET DETTES A UN AN AU PLUS		222 Terrains bâtis
		223 Autres droits réels sur des immeubles
	23 INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE	230 Installations
		231 Machines
		237 Outillage
		238 Plus-values actées
		239 Amortissements
	24 MOBILIER ET MATERIEL ROULANT	240 Mobilier
		241 Matériel roulant
	25 IMMOBILISATION DETENUES EN LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES	250 Terrains et constructions
		251 Installations, machines et outillage

CLASSE 5. PLACEMENTS DE TRESORERIE ET DE VALEURS DISPONIBLES	26 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	262 Mobilier et matériel roulant
	27 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS ET ACOMPTES VERSES	
	28 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
	29 CREANCES A PLUS D'UN AN	290 Créances commerciales
		291 Autres créances
	30 APPROVISIONNEMENTS - MATIERES PREMIERES	300 Valeur d'acquisition
		309 Réductions de valeur actées
	31 APPROVISIONNEMENTS ET FOURNITURES	310 Valeur d'acquisition
		319 Réductions de valeur actées
	32 EN COURS DE FABRICATION	320 Valeur d'acquisition
CLASSE 6. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		329 Réductions de valeur actées
	33 PRODUITS FINIS	330 Valeur d'acquisition
		339 Réductions de valeur actées
	34 MARCHANDISES	340 Valeur d'acquisition
		349 Réductions de valeur actées
	35 IMMEUBLES DESTINES A LA VENTE	350 Valeur d'acquisition
		351 Immeubles construits en vue de leur revente
	36 ACOMPTES VERSES SUR ACHATS POUR STOCKS	359 Réductions de valeurs actées
		360 Acomptes versés (à ventiler éventuellement par catégorie)
	37 COMMANDES EN COURS D'EXECUTION	369 Réductions de valeur actées
CLASSE 7. CREANCES ET DETTES A UN AN AU PLUS		370 Valeur d'acquisition
		371 Bénéfice pris en compte
		379 Réductions de valeur actées
	40 CREANCES COMMERCIALES	400 Clients
		401 Effets à recevoir
		402 Clients, créances courantes, entreprises apparentées, administrateurs et gérants
		403 Effets à recevoir sur entreprises apparentées et administrateurs et gérants
		404 Produits à recevoir (factures à établir)
		405 Clients : retenues sur garanties
		406 Acomptes versés
CLASSE 8. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		407 Créances douteuses
		408 Compensation clients
		409 Réductions de valeur actées
	41 AUTRES CREANCES	410 Capital appelé, non versé
		411 T.V.A. à récupérer
		416 Créances diverses
		418 Cautionnements versés en numéraires
		419 Réductions de valeur actées
	42 DETTES A PLUS D'UN AN ECHEANT DANS L'ANNEE	420 Emprunts subordonnés
		421 Emprunts obligataires non subordonnés

CLASSE 9. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		422 Dettes de location-financement et assimilées
		423 Etablissements de crédit
		424 Autres emprunts
		425 Dettes commerciales
		426 Cautionnements reçus en numéraires
		429 Dettes diverses
	43 DETTES FINANCIERES	430 Etablissements de crédit. Emprunts en compte à terme fixe
		431 Etablissements de crédit. Promesses
		432 Etablissements de crédit. Crédits d'acceptation
		433 Etablissements de crédit. Dettes en compte courant
CLASSE 10. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		439 Autres emprunts
	44 DETTES COMMERCIALES	440 Fournisseurs
		441 Effets à payer
		444 Factures à recevoir
		446 Acomptes reçus
		448 Compensations fournisseurs
		450 Dettes fiscales estimées
		451 T.V.A. à payer
		452 Impôts et taxes à payer
		453 Précomptes retenus
CLASSE 11. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		454 Office National de la Sécurité Sociale
		455 Rémunérations
		456 Pécules de vacances
		459 Autres dettes sociales
	46 ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	
	47 DETTES DECOULANT DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	470 Dividendes et tantièmes d'exercices antérieurs
		471 Dividendes de l'exercice
		472 Tantièmes de l'exercice
		473 Autres allocataires
	48 DETTES DIVERSES	480 Obligations et coupons échus
CLASSE 12. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		481 Actionnaires - capital à rembourser
		482 Participation du personnel à payer
		483 Acomptes reçus d'autres tiers à moins d'un an
		486 Emballages et matériel consignés
		488 Cautionnements reçus en numéraires
		489 Autres dettes diverses
	49 COMPTES DE REGULARISATION ET COMPTES D'ATTENTE	
	CLASSE 13. PLACEMENTS DE TRESORERIE ET DE VALEURS DISPONIBLES	
		55 Etablissements de crédit.
	56 OFFICE DES CHEQUES POSTAUX	560 Compte courant
		561 Chèques émis
CLASSE 14. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	57 CAISSES	
	58 VIREMENTS INTERNES	

Comptes de bilan